

UNIVERSITE DE MONCTON
CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 9 février 1968
a la Bibliothèque de l'Université 10h. 30 de la matinée.

Etaient présents:

Juge Adrien Cormier
Me Adélarde Savoie
Me Alfred Landry
Juge Claudius Léger
M. Aurle Arsenault
M. Claude Chiasson
M. Laurier Thibault
M. Marcel Sormany
R.P. Clarence Cormier
R.P. Donatien Gaudet
M. Arthur Pinet
R.P. Oneil Ferguson
M. Philippe Garigue
Dr Claude Gaudreau
M. Léandre Bourque
R.P. Maurice Chamard

Il fut proposé par M. Sormany et appuyé par le R.P. Clarence Cormier que le procès-verbal de la réunion du Conseil des Gouverneurs tenue le 27 octobre dernier soit accepté. Adopté.

Ensuite il y eut discussion sur certains points soulevés dans les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif. Certaines décisions de ce dernier furent discutées, entre autres la nomination du Secrétaire général et du Directeur de l'Extension. On se demanda si ces nominations n'auraient pas du relever du Conseil des gouverneurs plutôt que du Comité exécutif.

Le recteur expliqua que dans cette circonstance le Comité exécutif était dans une situation un peu précaire puisque le facteur temps était en jeu. En effet, si une décision n'avait pu être prise avant la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs, l'Université risquait de perdre l'un ou l'autre de ces deux candidats par ailleurs jugés valables. Le Conseil donna quand même au Comité exécutif la directive d'avertir non seulement le personnel de l'Université mais aussi celui des collèges affiliés chaque fois qu'une telle nomination était en perspective. Il fut proposé par le Dr Gaudreau et appuyé par M. Sormany que les décisions prises par le Comité exécutif aux réunions tenues les 6 novembre, 20 novembre, 5 décembre, 18 décembre, 4 janvier, et 29 janvier dernier soient ratifiées. Adopté.

Les membres du Conseil des gouverneurs ont exprimé le désir de recevoir au moins une semaine avant la réunion les documents suivants: l'ordre du jour de la réunion, les procès-verbaux du Conseil et de l'exécutif ainsi que d'autres documents nécessaires pour la réunion.

Le Secrétaire fit la lecture d'une lettre du doyen des Sciences ainsi qu'une lettre de l'Association des professeurs. Après discussion, il fut proposé par Me A. Landry et appuyé par M. Pinet qu'une lettre soit formulée en réponse à la lettre du doyen des Sciences, M. Victor Ross.

Le Recteur, Me Adélarde Savoie, présenta un rapport de ses activités depuis la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs. Ces activités se résument, en plus du travail ordinaire, à une participation à plusieurs congrès, universitaires ou autres, de portée nationale ou provinciale. La principale activité reste toutefois le voyage en France, effectué en compagnie de trois autres Acadiens, du 6 au 20 janvier, pour rencontrer plusieurs personnalités françaises, dont le Président de la République, afin d'obtenir de l'aide pour les oeuvres culturelles acadiennes. Le recteur fit une description de l'aide que l'Université de Moncton et ses collèges affiliés pourraient recevoir comme résultat de cette visite, savoir : bourses d'études, stages d'études en France, professeurs en vertu du système de coopération technique, nombreux volumes pour les bibliothèques, équipement techniques, maison de la culture ou centre culturel, etc.

Un rapport fut présenté par le Vice-recteur, le R.P. Raoul Dionne.

Il fit un exposé expliquant les programmes actuels dans chacune des facultés ou écoles puis les programmes recommandés pour 1968-69. Les nouveaux programmes recommandés pour 1968-69 ainsi que ceux qui doivent être différés sont les suivants:

Faculté des Arts:

- B.A. Mention Mathématiques - accepté.
- Organisation d'une section avec deux programmes spécialisés:
- Bachelier en Musique - Mention Enseignement - accepté.
- Bachelier en Beaux-Arts - Mention Enseignement - remis.

Faculté des Sciences:

- B Sc. avec spécialisation
- Biochimie - remis
- Biologie fondamentale - remis
- Biologie expérimentale - remis
- B.Sc.A. - Génie Civil (programme complet) - accepté
- Certificat en Génie III
- Génie Physique - accepté
- Génie Chimique - remis
- Génie des Pêcheries - remis

Ecole de Commerce:

- B.Sc.Com. - Sc. Secrétarielles - accepté
- M.B.A. - Administration - accepté

Ecole d' Education-Psychologie :

- Réorganisation du B.Ed. de quatre ans (Ec. Normale - Université).
- Ce programme remplace le B. E. - accepté
- M.Ed. - Orientation de groupe - accepté
- M.Ps.O. - Orientation - il fut question de suspendre ce programme, mais ceci doit être étudié.
- B.Ed.. physique - remis

Ecole des Sciences Hospitalières:

B.Sc.Inf. - poursuivre a la 4ième année - accepté.

École des Sciences Domestiques:

B.Sc.Dom. - La deuxième année sera donnée - accepté.

Proposé par M. Sormany et appuyé par M. Thibeau que le rapport du Vice-recteur soit accepté. Adopté.

Il fut décidé que dorénavant le Conseil des Gouverneurs ne recevra aucune délégation de l'intérieur de l'Université puisque les trois corps légaux constituant l'Université; c'est-à-dire professeurs, les étudiants et administration sont représentés sur le Conseil. Une exception sera faite cette fois afin de recevoir trois membres du Conseil étudiant qui veulent présenter un mémoire concernant l'augmentation des frais de scolarité.

M. Ronald LeBreton, Mlle Louise Cadieux et M. Bernard Imbeault viennent présenter un mémoire, qui fut lu par M. LeBreton.

Les membres du Conseil posèrent alors des questions aux étudiants. afin de mieux connaître leur position. Puis le président, M. le Juge Cormier, remercia la délégation.

Après une longue discussion portant sur la situation financière de l'Université et sur la nécessité d'augmenter les frais de scolarité la motion suivante fut proposée par M. Garigue et appuyée par le P. Oneil Ferguson:

Etant donné que la responsabilité première du Conseil des Gouverneurs de l'Université est d'assurer le développement de l'Université, et qu'il existe déjà des engagements envers les professeurs que le Conseil doit respecter, il est décidé:

- 1) d'augmenter les frais de scolarité;
- 2) et de demander au gouvernement de prendre en considération la situation financière dans laquelle se trouve la majorité des étudiants de l'Université de Moncton, et d'augmenter le nombre de bourses à tous les niveaux;
- 3) par ailleurs, les membres du Conseil font valoir au gouvernement .qu'il est nécessaire pour assurer le développement de l'Université qu'un budget de rattrapage lui soit accordé, et qu'un traitement spécial lui soit donné en fonction du fait que l'Université de Moncton est la seule institution d'enseignement supérieur pour environ 40% de la population du N.-B. Adopté.
- 4) Il fut proposé par R. P. Maurice Chamard et appuyé par M. Chiasson que M. Garigue s'occupe de faire des demandes auprès du Gouvernement de la province de Québec afin de découvrir les possibilités d'obtenir des subventions pour les étudiants du Québec fréquentant l'Université de Moncton. Adopté.

Sur proposition de M. Sormany, appuyé par le P. Maurice Chamard, il fut décidé qu'on demande à M. Victor Ross d'accepter le poste de Doyen de la Faculté des Sciences pour une période de cinq ans. Adopté.

L'Administrateur, M. Médard Collette expliqua la situation financière de l'Université et présenta un Bilan (sommaire) au 31 décembre 1967 ainsi qu'un sommaire des subventions reçues de la Commission Post-Secondaire et un état comparatif des revenus et dépenses.

Le Recteur fit rapport sur la situation actuelle à l'Institut de Memramcook. Ce rapport se résume comme suit: incorporation prochaine de l'Institut, l'achat par le gouvernement est en voie d'être complété ainsi que l'entente par laquelle le gouvernement accepte les déficits de l'Institut pour une période de deux années, maximum \$100,000. par année. L'Institut reste tout de même sous le contrôle de l'Université de Moncton, qui nommera deux tiers des membres de son Conseil d'administration.

Pour continuer la campagne de souscription, les services de la firme Duff Abbott furent retenus.

Le Recteur fit rapport du programme de construction:

- Des rénovations au sous-sol du Pavillon Lefebvre au coût approximatif de \$60,000 permettent d'ajouter 44 lits.
- L'Édifice du Nursing est en construction.
- Résidence des filles - à l'étude.
- L'École de commerce devrait commencer en septembre 1969.

M. Sormany, appuyé de M. Arsenault, proposa que l'exécutif soit autorisé à verser une somme d'argent n'excédant pas \$75,000. pour rénovation au Pavillon Lefebvre. Adopté.

Le Recteur est autorisé à faire les démarches nécessaires en vue de trouver un consultant pour la construction d'une résidence de filles.

La question concernant la nomination d'un Vice-recteur académique fut remise à la prochaine réunion.

Les plans et devis ont été préparés pour une partie des rénovations à l'édifice du Bon Pasteur.

Il fut proposé par M. Pinet et appuyé par M. Arsenault que l'exécutif soit autorisé à demander des soumissions pour la vente de l'édifice situé à 80, rue Church avec prix minimum de \$150,000, pour ensuite procéder à la vente de cet édifice. Adopté.

Le Recteur informa le Conseil que l'édifice des Sciences Hospitalières était maintenant en construction au coût de \$1,382,000 dont 75% sera payé par le gouvernement fédéral.

Me Savoie doit rencontrer de nouveau le Père Clément Cormier afin d'arriver à une entente définitive en ce qui a trait à l'Institut de Recherches en Histoire.

Proposé par P. Maurice Chamard et appuyé par M. Arsenault, que l'administration fasse les efforts voulu pour que l'échelle des salaires des professeurs de l'Université de Moncton soit la même que celle du U.N.B. pour l'année 1968-69. Adopté.

Le Conseil demanda au Recteur de faire rapport a la prochaine réunion concernant la formation d'un Comité conjoint.

Il fut proposé que la prochaine réunion soit fixée au 5 avril 1968 à 9:30 de la matinée.

L'ajournement eut lieu à 6:30 P.M.

Léandre Bourque,
Secrétaire